



HAL
open science

Sur le Grammème ombrien perse

Emmanuel Dupraz

► **To cite this version:**

Emmanuel Dupraz. Sur le Grammème ombrien perse. Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants, Mar 2010, Clermont-Ferrand, France. pp.351-364. halshs-01542269

HAL Id: halshs-01542269

<https://shs.hal.science/halshs-01542269>

Submitted on 10 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

qui..ut..that..comme..že..wie of dat..suae..ny..pour peu que..si..quin..perse..の..cum..já que..ca..quot..Εί..posto que..at the time when..perse..eta..καθώς..pois..alors que..žeby..ce que..kæj..que..uma vez que..ως..ότι..baít..alors que..tel que..uti..と..en attendant que..ci..que..že..wie of dat..suae..ny..pour peu que..si..quin..perse..の..cum..já que..ca..quot..Εί..posto que..at the time when..perse..eta..καθώς..pois..alors que..žeby..ce que..こと..kæj..que..uma vez que..ως..ότι..baít..alors que..tel que..uti..と..en attendant que..ci..que..pois..alors que..žeby..ce que..Εί..kæj..que..uma vez que..ως..ότι..baít..alors que..qui..ut..that..comme..že..wie of dat..suae..ny..pour peu que..si..quin..perse..の..cum..já que..ca..quot..Εί..posto que..at the time when..perse..eta..καθώς..pois..alors que..žeby..ce que..こと..kæj..que..uma vez que..ως..ότι..baít..alors que..tel que..uti..と..en attendant que..ci..que..that..comme..že..wie of dat..suae..ny..pour peu que..si..quin..perse..の..cum..já que..ca..quot..Εί..posto que..at the time when..perse..eta..καθώς..pois..alors que..žeby..ce que..こと..kæj..que..uma vez que..ως..ότι..baít..alors que..tel que..uti..と..en attendant que..ci..que..ca..quot..ny..posto que..at the time when..perse..eta..καθώς..pois..alors que..žeby..ce que..こと..kæj..que..uma vez que..ως..ότι..baít..alors que..tel que..uti..と..en attendant que..ci..que..že..wie of dat..suae..ny..pour peu que..si..quin..perse..の..cum..já que..ca..quot..Εί..posto que..at the time when..perse..eta..καθώς..pois..alors que..žeby..ce que..こと..kæj..que..uma vez que..ως..ότι..baít..alors que..tel que..uti..と..en attendant que..ci..que..quot..の..cum..já que..eta..καθώς..pois..alors que..kæj..que..at the time when..perse..eta..καθώς..pois..alors que..žeby..ce que..こと..kæj..que..que..žeby..ce que..と..kæj..que..

MORPHOLOGIE, SYNTAXE ET SÉMANTIQUE DES SUBORDONNANTS

Sous la direction de

Colette Bodelot

Hana Gruet-Skrabalova

François Trouilleux

Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants



Presses Universitaires Blaise Pascal ©

Maison des Sciences de l'Homme
4, rue Ledru – 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tel. 04 73 34 68 09 – Fax 04 73 34 68 12
Publi.Lettres@univ-bpclermont.fr
www.pubp.fr
Diffusion en librairie : CiD – en ligne : www.lcdpu.fr

Ouvrage publié par le LRL, Clermont-Ferrand

Maquette de couverture :
Conception et réalisation – © Bernard GRUET

ISSN 1960-3479
ISBN (papier) – 978-2-84516-525-0
ISBN (.pdf) – 978-2-84516-526-7
Dépôt légal : troisième trimestre 2013

Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants

Sous la direction de
Colette BODELOT, Hana GRUET-SKRABALOVA
& François TROUILLEUX

Comité de Lecture

José Miguel BAÑOS BAÑOS, Universidad Complutense de Madrid, Espagne

Michèle BIRAUD, Université Nice-Sophia Antipolis, France

Colette BODELOT, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II, France

Joseph DENOZ, Université de Liège, Belgique

Hana GRUET-SKRABALOVA, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II, France

Gabriela MATOS, Universidade de Lisboa, Portugal

Federico PANCHÓN, Universidad de Salamanca, Espagne

Georges REBUSCHI, Université Sorbonne nouvelle, Paris III, France

Hannah ROSÉN, Université hébraïque de Jérusalem, Israël

Olga SPEVAK, Université de Toulouse II-Le Mirail, France

François TROUILLEUX, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II, France

Annie ZAENEN, Xerox Palo Alto Research Center, États-Unis

Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants

Résumé. Le volume *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants* rassemble vingt-huit articles présentant des regards croisés sur cette catégorie grammaticale. Les langues étudiées sont très diverses, avec des représentants de plusieurs des grandes familles mondiales : sémitique, basque, malgache, japonais, et, dans la famille indo-européenne, des langues des classes hellénique, italique, germanique et slave. Les approches proposées varient sur l'axe temporel, avec des études en synchronie sur des langues modernes ou anciennes, et des études se concentrant sur des aspects diachroniques ; elles varient aussi sur l'axe des méthodes, avec des études « qualitatives » ou « quantitatives », sur des corpus construits ou relevés. Enfin, la diversité des questions posées, non seulement dans les dimensions morphologique, syntaxique et sémantique qui donnent son titre au volume, mais aussi dans les dimensions pragmatique et stylistique, contribue à dresser un tableau des subordonnants à la fois large, par la pluridisciplinarité dans le champ de la linguistique, et spécifique, par la spécialisation de chaque étude.

Mots-clés. subordonnant, catégorisation, grammaticalisation, typologie, analyse de corpus.

Abstract. *The volume Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants puts together 28 articles examining from different points of view the grammatical category of subordinators. The languages studied are very diverse, with representatives of several of the major families of the world: Semitic, Basque, Malagasy, Japanese, and in the Indo-European family, languages from the Hellenic, Italic, Germanic and Slavic classes. The proposed approaches vary on the time axis, with synchronic studies on modern and ancient languages, and studies which concentrate on diachronic aspects; they also vary on the methodological axis, with “qualitative” or “quantitative” studies, on constructed or attested corpora. Finally, the diversity of the questions raised, not only with respect to the morphological, syntactic and semantic dimensions which give its title to the volume, but also on the pragmatic and stylistic dimensions, contributes to draw up a view of subordinators which is both wide, thanks to pluri-disciplinarity in the linguistics field, and focused, thanks to the specialization of each article.*

Keywords. subordinator, categorization, grammaticalization, typology, corpus analysis.

Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants

Remerciements 13

**Colette BODELOT, Hana GRUET-SKRABALOVA
& François TROUILLEUX** 15

Présentation

Section I

Subordination : frontières et perspectives typologiques

David GAATONE 25

Subordonnants et enchâsseurs

Yayoi NAKAMURA-DELLOYE 39

Subordonnants japonais :
réflexion sur les caractères substantifs des mots

Dominique KLINGLER 55

To en japonais :
subordonnant et/ou coordonnant tout à la fois ?

Roland HOFFMANN 73

Latin adverbial subordinators from a typological point of view

Anna MARTOWICZ 93

The origin of causal clause-linkers

Carlotta VITI 115

The Latin construction of the *cum inversum*

Section II

Identification et rôles des compléments à travers les langues

- Elitzur A. BAR-ASHER SIEGAL** 133
Adnominal possessive and subordinating particles
in Semitic languages
- Dimitrios NTELITHEOS** 151
Subordination through nominalization:
Det as Comp in Malagasy control complements
- Hana GRUET-SKRABALOVA** 167
Le statut de *že* ('que') dans les phrases indépendantes en tchèque
- Delphine VIELLARD** 183
Ὅτι dans le Nouveau Testament, introducteur du discours direct :
un subordonnant ?
- Eefje BOEF** 191
Doubly filled COMP: a view from East-Flanders
- Georges REBUSCHI** 209
On embedded interrogatives and related constructions
in Northern Basque
- Lidia MILADI** 225
Le subordonnant *żeby* devant l'infinitif complément du verbe
dans les constructions verbales du polonais

Section III

Catégorisation et évolution des subordonnants en français

- Mylène BLASCO-DULBECCO** 243
Des « subordonnants » à la lumière de la langue classique

Mireille BILGER & Paul CAPPEAU	259
Une conjonction qui subordonne rarement : le cas de <i>alors que</i>	
Thomas VERJANS	275
Les locutions conjonctives participiales : une catégorie marginale ?	
Sabine LEHMANN	293
L'évolution morphologique et sémantique des subordonnants introduisant une consécutive : un aperçu diachronique	
Éric TOURRETTE	313
<i>Pour peu que</i> : du français classique au français moderne	
 Section IV Hypothèse / condition et comparaison dans les langues anciennes	
Camille DENIZOT	331
Le cas des systèmes hypothétiques coordonnés du grec ancien	
Emmanuel DUPRAZ	351
Sur le grammème ombrien <i>perse</i>	
Colette BODELOT	365
La grammaticalisation de <i>si</i> en latin : de l'adverbe modal à la conjonction introduisant une subordonnée complétive ?	
Anna ORLANDINI & Paolo POCETTI	381
Marqueurs de l'implication conditionnelle dans les langues anciennes	
Guillaume GIBERT	397
<i>QVOT</i> : un subordonnant pro-nombre repère en latin	
Sophie VAN LAER	411
<i>Vt</i> comparatif en latin : étude syntaxique et sémantico-logique	

Section V

Corpus, variations et style en latin

Joseph DENOZ	427
Emploi des types de subordonnants dans un corpus latin	
Dominique LONGRÉE, Caroline PHILIPPART DE FOY & Gérald PURNELLE	445
Dislocations à gauche et nature des subordonnants en latin classique	
Federico PANCHÓN	463
Le morphème <i>uti</i> : étymologie et emploi, spécialement chez Salluste et Lucrèce	
Carole FRY	477
Stylistique de la métrique : les subordonnants de la poésie dactylique	

Section VI

Résumés / Abstracts

Résumés	495
Abstracts	509

Section IV

Hypothèse / condition et comparaison
dans les langues anciennes

Sur le grammème ombrien *perse*

Emmanuel DUPRAZ
Université de Rouen, ERIAC

1. Introduction

L'ombrien, le sud-picénien et l'osque sont les langues sabelliennes, proches parentes du latin. Il s'agit de langues d'attestation fragmentaire, connues par des inscriptions.

Un grammème sabellique que nous nommons *perse* d'après une des graphies attestées a été décrit comme marqueur d'hypothèse. Dans le dictionnaire du sabellique dirigé par Untermann (2000 : 521-522), il est considéré comme sémantiquement identique à *suae*, le marqueur d'hypothèse qui correspond au latin *si*.

2. État des lieux bibliographique

2.1. Étymologie

Étymologiquement, *perse* est le nominatif-accusatif neutre singulier **kwi*d du grammème sabellique **kwi*⁻¹, interrogatif, indéfini et relatif (Dupraz, 2009). Le nominatif-accusatif neutre singulier *perse* est attesté

1 Suivi, en ombrien, par une recharacterisation, sans doute *-id (Meiser, 1987 : 118 ; Untermann, 2000 : 559).

dans l'emploi relatif. Lorsqu'un rôle relativisé peut être établi pour *perse* dans la relative, et que la proposition relative a une fonction dans l'hyperordonnée, l'analyse comme relatif est la meilleure.

Outre les emplois relatifs, dans dix-sept occurrences, quinze en ombrien et deux en nord-osque, une analyse comme relatif est improbable ou impossible. Le nord-osque est un dialecte osque qui a des traits communs avec le sud-picénien et avec l'ombrien (Rix, 1972 : 727-728 ; Meiser, 1987 : 110).

2.2. *Grammaticalisation*

En ombrien, dans ces emplois non relatifs, *perse* a été analysé comme un marqueur d'hypothèse. Une grammaticalisation du nominatif-accusatif neutre singulier a eu lieu, et *perse* serait devenu, à côté de ses emplois maintenus comme forme casuelle de relatif, un marqueur d'hypothèse.

En nord-osque, le sentier de grammaticalisation a été différent : *perse* grammaticalisé semble employé comme marqueur de cause (Rix, 2000 : 223-224). Nous n'examinons pas l'emploi nord-osque. Les premières étapes de la grammaticalisation sont sans doute communes à l'ombrien et au nord-osque.

En ombrien, il faut examiner si la grammaticalisation a abouti à un marqueur d'hypothèse. C'est tenu pour certain par Untermann. Ancillotti & Cerri (1996 : 394) traduisent par « *qualora* », et considèrent eux aussi *perse* comme un marqueur d'hypothèse. Mais Buck (1928² : 148 et 342) traduit *perse* par « *quod, si, cum* », c'est-à-dire un complémenteur introduisant une proposition au *nominatiuus pendens*, ou un marqueur d'hypothèse, ou un marqueur temporel. Vetter (1953 : 423) traduit *perse* par « *quod* » et glose « *was das betrifft, daß* » : il adopte la première proposition de Buck. Poultney (1959 : 316) traduit par « *if* » en précisant « *sometimes 'when, while'* » : il y voit un marqueur d'hypothèse susceptible d'emplois temporels.

3. *Perse dans des propositions factuelles*

3.1. *Perse et les hypothétiques factuelles*

- (1) pune. karne. speturie. atiiér'ie. aviekate. naraklum. / vurtus. estu esunu. fetu. fratusper. atiiér'ie. eu. esum / esu. naratu. per'e. karne.

speturie. attier'ie. aviekate. / aiu. urtu. fefure. fetu. puze neip eretu.
(II a 1 à 4)

« Quand pour la section augurale Atiedia, dans la prise des auspices, tu auras fait une erreur dans la récitation, fais ces rituels pour les frères Atiedii. Annonce ces rituels ainsi : 'perse [= quant au fait que] pour la section augurale Atiedia, dans la prise des auspices, des anomalies sont apparues, [elles ont été] faites comme pas par volonté !' »²

En (1), la proposition en *perse* est factuelle : le discours direct est prononcé seulement en cas d'erreur effective. L'officiant tente d'obtenir de la divinité que celle-ci ne punisse pas la collectivité. L'engagement épistémique est complet : le contenu propositionnel est présenté comme actualisé.

Si c'est une hypothèse, elle est factuelle. Une hypothétique factuelle implique deux éléments (Corminbœuf, 2009 : 336-340). Un énonciateur E_1 prend en charge le contenu d'une proposition A comme actualisé. Mais il ne se confond pas avec l'énonciateur E_2 qui prend en charge le diptyque hypothétique AZ. E_2 refuse de prendre en charge le caractère actualisé du contenu d'A. Dans le dialogue français (2), l'énonciateur E_1 est l'interlocuteur, Mme de la Mole, et il ne se confond pas avec l'énonciateur E_2 , le locuteur lui-même, le marquis :

(2) « Mme de la Mole, quoique d'un caractère si mesuré, se moquait quelquefois de Julien. (...) Deux ou trois fois, le marquis prit son parti : 'S'il est ridicule dans votre salon, il triomphe dans mon bureau.' » (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 2, 5)

En (1), il n'y a pas cette séparation entre deux énonciateurs. Un énonciateur unique prend en charge le contenu de la proposition en *perse*, affirme que ce contenu a été actualisé, et tente d'obtenir de la divinité que celle-ci ne punisse pas la collectivité. Il ne s'agit pas d'une hypothétique, même factuelle.

Un emploi du nominatif-accusatif neutre singulier *quod* du relatif unique du latin est comparable (Rosén, 1989, 208 ; Bodelot, 1996 : 234-238 ; Serbat, 2003 : 546-569). *Quod*, toujours employé en tête de clause, introduit une proposition dont le contenu est connu dans la mémoire des participants de l'énonciation, mais n'a pas été mentionné dans le contexte. Ce contenu sert de thème à une proposition qui suit. Pragmatiquement, la relation entre les deux propositions est nette ; sémantiquement, elle n'a pas une valeur fixe.

2 La traduction pose des difficultés qui ne concernent pas l'analyse de *perse*.

Dans cet emploi, *quod* est parfois un relatif : il y a un rôle relativisé dans la proposition en *quod*. Mais la relative n'a pas de fonction dans la proposition qui suit. Parfois il n'est pas possible d'identifier de rôle relativisé. *Quod* est alors un connecteur invariable. Dans les deux cas, la proposition introduite par *quod* est un *nominatiuus pendens* macro-syntaxique : dans la terminologie de Corminbœuf (2009 : 109-113), une première clause effectue la routine pragmatique {préparation}, puis une deuxième clause, la routine {action}. Guy Serbat fournit les exemples (3) et (4) :

- (3) [...] *quod me accusat nunc uir, sum extra noxiam.* (Térence, *Hec.* 276)
« Ce dont mon mari m'accuse, je suis sans reproche. »

Il y a un rôle relativisé, accusatif de l'objet interne par rapport à *accusat*, « accuse ».

- (4) *Quod non fore dicto audientes neque signa laturi dicantur, nihil se ea re commoueri* [...] (César, *Gall.* I, 40, 12)
« *Quod* [= quant au fait qu'] on dit qu'ils n'obéiront pas et qu'ils ne prendront pas leurs enseignes, cela ne l'émeut nullement [...] »

En (4), il est impossible d'identifier un rôle relativisé pour *quod*.

En (1), l'analyse est identique : *perse* n'assume pas de rôle relativisé. La proposition rappelle l'erreur à réparer, thème connu de la divinité, mais pas encore mentionné, puisque la formule est prononcée au début de la cérémonie. Il n'y a pas de lien réactionnel entre la proposition en *quod* et celle qui suit. Mais la proposition en *quod* est une clause thématique, préparatoire, et celle qui suit est une clause rhématique, une action, une prière. Le thème est explicité parce qu'il n'a pas été mentionné encore : une opération religieuse italique suppose une explicitation des enjeux (Dumézil, 1974² : 49-62 ; Scheid, 2005 : 79-80).

En (1), *perse* a été traduit en « *si* » par Buck (1928² : 293), en « *quod* », avec la même analyse que nous, par Vetter (1953 : 188-189), en « *if* » par Poultney (1959 : 170), et en « *nel caso in cui* » par Ancillotti & Cerri (1996 : 309). Selon nous, la proposition en *perse* n'a pas de relation sémantique définie avec la proposition qui suit : c'est un cadre où il est pertinent d'accomplir l'acte de langage de cette clause.

3.2. D'autres exemples de perse non hypothétique

- (5) **huntak. pir'i. prupehast. er'ek / ures. punes. neir'habas** (IV 32 et 33)
 « Le sol (?), *perse* il (le) purifiera-d'abord [= quant au fait qu'il le purifiera d'abord], à celui-ci (?), que tu (?) n'appliques pas de cette [anaphorique, pointe vers un antécédent antérieur] boisson-rituelle ! »

La forme **huntak**, « sol (?) » (Weiss, 2010 : 61-75), est un accusatif neutre singulier, objet de **prupehast**, « il [l'officiant] purifiera-d'abord [= dès le début] » ; **neir'habas** est une forme non indicative, probablement une deuxième personne du singulier actif, quelle que soit l'explication du changement de personne entre **prupehast** et **neir'habas** (Rix, 1998 : 259-261 ; García Castellero, 2000 : 328 ; Untermann, 2000 : 311-314). La forme **neir'habas** a un objet au génitif, **ures. punes**, « de cette boisson-rituelle », et son préverbe *ad- paraît régir le nominatif-accusatif neutre **er'ek**, « cela » (Vetter, 1953 : 219 ; Poultney, 1959 : 218 ; Untermann, 2000 : 46-47, 312). L'antécédent d'**er'ek** pourrait être **huntak** : la clause **er'ek / ures. punes. neir'habas** signifierait « que tu n'appliques pas de cette boisson-rituelle à celui-ci [au **huntak**] ».

Peut-être **pir'i** est-il le relatif à l'accusatif singulier neutre, et non le grammème invariable *perse*. Le nom de domaine, inclus dans la relative, serait **huntak**, **pir'i** lui serait enclitique, le rôle relativisé serait celui d'objet de **prupehast**, et l'anaphorique **er'ek** pointerait vers **huntak. pir'i**, « lequel sol », d'où « lequel sol il purifiera-d'abord, à celui-ci, qu'il n'applique pas de cette boisson-rituelle ! ». Mais c'est peu probable (Dupraz, 2009 : 242 ; Weiss, 2010 : 61) : **pir'i** est en ombrien un relatif générique, alors que **huntak**, ici, est spécifique, le **huntak** où a lieu le rituel.

Aussi, **pir'i** est la forme grammaticalisée *perse*. La clause **huntak. pir'i. prupehast**, « *perse* il purifiera-d'abord le sol (?) », renvoie à un contenu propositionnel connu de l'interlocuteur. Au début du rituel, en III 3, le responsable de la gravure, le locuteur, enjoint à l'officiant, l'interlocuteur, de purifier le **huntak** dès le début de la cérémonie (Weiss, 2010 : 61). En (5), à la fin du rituel, l'officiant sait depuis III 3 qu'il doit procéder à l'opération décrite par la proposition en **pir'i**.

Le locuteur mentionne un thème nouveau dans le contexte, mais connu de l'interlocuteur. À ce thème, exprimé dans le *nominatiuus pendens* **huntak. pir'i. prupehast**, « le sol (?) **pir'i** il purifiera-d'abord », il ajoute un rhème, **er'ek / ures. punes. neir'habas**, « à celui-ci, que tu (?)

n'applique pas de cette boisson-rituelle ! »³. Il prend en charge l'ensemble de (5). Il n'y a pas ici d'hypothèse, même factuelle. Contrairement à l'emploi comparable de *quod, perse* est enclitique à une première forme, il ne s'utilise pas au tout début de la clause.

Ici, *perse* a été traduit en « *cum* » par Buck (1928² : 300), en « *quod* », avec la même analyse que nous, par Vetter (1953 : 210 et 220), en « *when* » par Poultney (1959 : 218), et en « *nel caso in cui* » par Ancillotti & Cerri (1996 : 314). La clause en *perse* définit un cadre pour l'injonction qui suit. La relation entre les deux clauses peut être posée comme une simultanéité, puisque la purification et le non-emploi de boisson-rituelle ont lieu en même temps. Mais cette relation fait partie de celles qui sont attestées pour *quod* latin (Serbat, 2003 : 560-562), sans pour autant faire partie du sémantisme de *quod*. Considérer *perse* comme sémantiquement temporel en (5), c'est lui attribuer un effet de sens qui relève du contexte.

(6) *seri. p̄irsi. sesust. poi. angla / aseriato. est. erse. neip. mugatu. nep. arsir. andersistu.* (VI a 5 et 6)

« Sur le siège *perse* [= quant au fait que] se sera assis qui ira observer les oiseaux, en *cela*, qu'il n'y ait pas de murmure, et qu'un autre ne s'interpose pas ! »

Le nominatif-accusatif neutre *erse* est un *nominatiuus pendens* déictique discursif, c'est-à-dire qu'il a pour antécédent toute une proposition, en l'occurrence la proposition en *perse*. La leçon *sesust*, « se sera assis », est certaine (Prosdocimi, 1984 : 195).

Plus haut, aux lignes 1 et 2, il est indiqué que « celui qui ira observer les oiseaux », un officiant, « assis dans le *tremnu* [une tente ?] », prend la parole pour s'adresser à un autre officiant. En (6), après trois lignes, le fait que « celui qui ira observer les oiseaux » s'assied est donc connu du locuteur et de l'interlocuteur, et posé comme actualisé par le locuteur. La forme *perse* est enclitique à la première forme. Un déictique discursif au *nominatiuus pendens*, *erse*, « cela », « en cela », pointe vers la proposition en *perse* avant la clause injonctive qui suit. Il y a trois clauses : une première, avec *perse*, mentionne un contenu propositionnel connu

3 Weiss (2010 : 61) propose une autre analyse : **er'ek** est un déictique discursif, un *nominatiuus pendens* avant la clause **ures. punes. neir'habas**, « que tu n'applique pas de cette boisson-rituelle ! ». Il pointe vers la proposition en **pir'e** qui précède. Il y aurait deux *nominatiui pendentes* l'un après l'autre. Le second serait le déictique discursif pointant vers le premier. L'ensemble se traduirait par « Le sol (?), quant au fait qu'il (le) purifiera-d'abord, en cela, que tu (?) n'applique pas de cette boisson-rituelle ! ». Il y aurait trois clauses, comme en (6).

de l'interlocuteur ; la troisième clause effectue un acte injonctif dans ce cadre ; entre les deux, un *nominatiuus pendens, erse*, « cela », « en cela », constitue une deuxième clause, qui pointe vers la première.

Ici, *perse* a été traduit en « *cum* » par Buck (1928² : 263), en « *ex quo* » par Vetter (1953 : 230 et 232)⁴, en « *while* » par Poultney (1959 : 232), et en « *quando* » par Ancillotti & Cerri (1996 : 298). Ici encore, contextuellement, les deux clauses sont liées par une relation de simultanéité, mais c'est indépendamment du sémantisme de *perse*.

En (1), (5) et (6), la clause en *perse* ouvre un cadre pour un acte accompli dans une clause qui suit. La clause en *perse* effectue un premier acte, {préparation} ; elle est liée macro-syntaxiquement à une deuxième clause qui effectue une {action}. Comme *quod, perse* n'est pas un marqueur d'hypothèses, même factuelles : la clause mentionne un contenu que le locuteur prend en charge comme actualisé et qu'il juge connu de l'interlocuteur.

4. *Perse* dans les prières du rituel d'expiation

4.1. *Un passage plus complexe*

Le dernier passage où *perse* non relatif figure est attesté quatre fois, avec des variantes ; *perse* y figure trois fois, soit douze occurrences :

- (7) *dei. grabouie. oter. ose. persei. ocre. fisie. pir. orto. est. toteme. iouine. arsmor. dersecor / subator. sent. pusei. neip. heritu. dei. crabouie. persei. tuer. perscler. uaseto. est. pesetom est. peretom est / frosetom est. daetom est. tuer. perscler. uirseto. auirseto. uas. est. di. grabouie. persei. mersei. esu. bue / peracrei. pihaciu. pihafei. di. grabouie. pihatu. ocre. fisei. pihatu. tota. iouina.* (VI a 26 à 29)

« Jupiter Grabovius, par l'effet de celui-ci [anaphorique, pointe vers une désignation antérieure de la victime], *perse* [= quant au fait que] dans la citadelle Fisia le feu est apparu, que dans la cité d'Iguvium les formulations dues (?) ont été omises (?), comme pas par volonté ! Jupiter Grabovius, *perse* [= quant au fait que] dans tes rituels il y a eu omission, péché, transgression, méfait, délinquance, que dans tes rituels il y a eu omission visible (et) invisible, Jupiter Grabovius, *perse* [= quant au fait que] ce serait justice qu'avec ce bovin remarquable comme victime-expiatoire il y ait expiation, Jupiter Grabovius, fais expier [= purifie] la citadelle Fisia, fais expier la cité d'Iguvium ! »

4 Cette analyse comme un ablatif pose des difficultés morphologiques.

Deux autres passages, VI a 35 à 39 et VI a 45 à 49, sont identiques à (7), à peu de variantes près. En (8), la divinité et le formulaire changent :

(8) *tefre / iouie. orer. ose. perse ocre. fisie. pir. orto. est. tote. iiouine. arsmor. dersecor. subator. sent. pusi. neip. heritu. tefre. iouie / perse. touer. pescler. uasetom esf. pes'etom est. peretom est. frosetom est. daetom est. touer. pescler. uirseto. auirseto. uas. est / tefre. iouie. perse. mers. est esu. sorsu. persondru. pihaclu. pihafi. tefre. iouie. pihatu. ocre. fisi. tota. iiouina.* (VI b 28 à 31)

« Tefer Jovien, par l'effet de celui-ci [anaphorique, pointe vers une désignation antérieure de l'offrande], *perse* [= quant au fait que] dans la citadelle Fisia le feu est apparu, que dans la cité d'Iguvium les formulations dues (?) ont été omises (?), comme pas par volonté ! Tefer Jovien, *perse* [= quant au fait que] dans tes rituels il y a eu omission, péché, transgression, méfait, délinquance, que dans tes rituels il y a eu omission visible (et) invisible, Tefer Jovien, *perse* [= quant au fait que] c'est justice qu'avec ce boudin de porc (?) comme victime-expiatoire il y ait expiation, Tefer Jovien, fais expier [= purifie] la citadelle Fisia, la cité d'Iguvium ! »⁵

4.2. Expiation occasionnelle ou forfaitaire

Les quatre passages sont des prières à énoncer au cours d'une expiation. Dans une expiation, une faute dans les relations contractuelles entre hommes et dieux est rectifiée. En ombrien, Prosdocimi (1991² : 478-479) considère que l'expiation est une cérémonie régulière, annuelle, quoique ce point ne soit pas affirmé dans les documents. Il s'appuie sur l'emploi, précisément en (7) et (8), de la formule *uirseto. auirseto*, « visible (et) invisible », qui désigne tous les cas de *uas*, « omission ». Cette formule a un parallèle latin dans le *De Agricultura*, 141, de Caton : elle y figure dans une prière adressée lors d'une lustration, c'est-à-dire une demande de protection. Le locuteur prie la divinité d'écartier *morbos uisos inuisosque*, « les maux visibles et invisibles ». Selon Prosdocimi, la lustration latine était annuelle, et l'expiation ombrienne qui utilise une formule comparable devait l'être aussi. La formule ombrienne n'a de sens, écrit-il, que si elle expie des fautes mêmes non découvertes, c'est-à-dire, forfaitairement, toutes les fautes d'une année.

En fait, la lustration latine n'est pas périodique, mais liée à l'éventuel défrichage d'un champ pris sur un bois sacré (Scheid, 2005 :

5 La traduction par « boudin de porc » correspond à une hypothèse de Weiss (2010 : 384-397).

145). Quant à l'expiation ombrienne, elle est comparée par les auteurs du texte à une lustration du peuple, dont il est explicitement dit qu'elle se tient quand le collègue sacerdotal le juge bon, et non pas régulièrement⁶. En effet, les auteurs reprennent explicitement des dispositions de l'une pour l'autre. Cela plaide pour que l'expiation soit irrégulière aussi. L'adjectif **sevakne**, « annuel », est absent des prescriptions pour l'expiation, comme il semble l'être des rituels qui ne sont pas prescrits annuellement (Untermann, 2000 : 674-675).

L'expiation ombrienne n'était peut-être pas annuelle. Il se peut qu'elle ait lieu seulement quand des manquements ou prodiges ont été constatés. Forfaitairement, les responsables indiqueraient que le rituel vaut aussi pour les manquements non aperçus, puisqu'un manquement ou prodige constatés peuvent être un signe que d'autres manquements ont eu lieu sans être remarqués. Dans les quatre passages, la première clause en *perse* peut renvoyer à ce qui a été observé – feu ou faute – et la seconde, forfaitairement, à tout ce qui pourrait ne pas l'avoir été – toute transgression. Mais nous n'excluons pas que la cérémonie ait été annuelle.

4.3. La première clause en perse

Trois clauses en *perse* sont prononcées. La première clause, *perse ocre. fisie. pir. orto. est. tote. iiouine. arsmor. dersecor. subator. sent*, « *perse* [= quant au fait que] dans la citadelle Fisia le feu est apparu, que dans la cité d'Iguvium les formulations dues (?) ont été omises (?) », est suivie de la formule *pusi. neip. heritu*, « comme pas par volonté », identique à celle de (1), sinon que la forme **fetu** manque. Il s'agit de deux clauses distinctes reliées par une macro-syntaxe : la clause en *perse* est un cadre, et la clause en *pusi*, « comme », effectue une prière.

La clause en *perse* peut être interprétée de deux façons. Si la cérémonie expie des manquements constatés, le locuteur prend à sa charge le contenu de la clause *perse ocre. fisie. pir. orto. est. tote. iiouine. arsmor. dersecor. subator. sent*, par exemple en prononçant seulement l'une des deux propositions de la clause, celle qui correspond à la situation. Il n'y a pas de distinction entre deux énonciateurs. Le fonctionnement est

6 Les deux passages relatifs à la lustration, I b 10 et VI b 48, commencent par « quand tu voudras faire-la-lustration du peuple ». Pour les liens endophrasiques entre expiation et lustration, cf. Rix (1985 : 28).

identique à celui de (1). Il n'y a pas hypothèse factuelle : il y a engagement épistémique complet et prise en charge par le locuteur lui-même.

Si la cérémonie est annuelle et forfaitaire, le locuteur prend à sa charge de manière générique tout référent correspondant à la description qui est faite dans les deux propositions. Le degré d'engagement épistémique change : le locuteur ne renvoie pas à un référent identifié, mais à tout référent éventuel. Mais il n'y a toujours pas de distinction entre deux énonciateurs. Le locuteur prend à sa charge l'assertion que des manquements ont pu avoir lieu ; le dieu, lui, est pleinement informé de ces manquements. La clause en *perse* peut être considérée comme une hypothèse, non pas en raison de la prise en charge par le locuteur, qui est complète, mais en raison de l'engagement épistémique, qui n'est pas une référence à un référent identifié.

Cela ne fait pas de *perse* un marqueur d'hypothèse. Contextuellement, *quod*, en latin, peut lui aussi renvoyer à un contenu propositionnel pris en charge par le locuteur avec un engagement épistémique incomplet, ainsi quand il est suivi du subjonctif potentiel (Serbat, 2003 : 562) :

(9) *Quod illa aut amicum aut patronum nominet / aut quod illa amicae
‡amatores praedicet, / fores oclusae sint omnibus nisi tibi.*
(Plaute, *Asin.* 757-759)

« Quant au fait qu'elle l'appellerait ami ou patron [un autre que l'amant régulier], ou quant au fait qu'elle le qualifierait d'amant d'une amie : que les portes soient fermées pour tous, sauf pour toi ! »

Il s'agit de cas particuliers possibles dans un règlement pour une courtisane. Deux clauses en *quod* posent un contenu comme possible, sans engagement épistémique complet ; chaque locuteur compétent sait que ce contenu peut se réaliser, s'agissant d'une courtisane. Ce contenu virtuel est pris en charge par l'auteur du règlement, comme cadre pour une autre clause. Celle-ci stipule que dans les cas possibles mentionnés, de toute façon, seul l'amoureux régulier est admis chez la courtisane. Le contexte, ici l'emploi du subjonctif, indique une prise en charge épistémique incomplète. Contextuellement, on peut considérer les clauses en *quod* comme hypothétiques. Mais ce n'est pas le signifié de *quod* lui-même.

Dans la clause *perse ocre. fisie. pir. orto. est. tote. iiouine. arsmor. dersecor. subator. sent*, *perse* pose un cadre pris en charge par le locuteur sans distinction de deux énonciateurs. Peut-être l'engagement épistémique est-il incomplet, ce qui vaut hypothèse. Mais le signifié de *perse* lui-même n'est pas hypothétique. Dans les exemples ombriens, l'engagement

épistémique éventuellement incomplet relève d'une connaissance imparfaite du passé ; en **(9)**, il relève de l'indétermination du futur.

4.4. La seconde clause en perse

Une analyse comparable vaut pour la seconde clause, *perse. touer. pescler. uasetom esf. pes'etom est. peretom est. frosetom est. daetom est. touer. pescler. uirseto. auirseto. uas. est.*, « *perse* [= quant au fait que] dans tes rituels il y a eu omission, péché, transgression, méfait, délinquance, que dans tes rituels il y a eu omission visible (et) invisible ». Il est fait référence à tous les manquements concevables. L'engagement épistémique est incomplet : la connaissance du passé qu'a le locuteur est posée comme imparfaite. Pour cette raison, la clause peut être considérée comme une série d'hypothèses. Mais le locuteur prend à sa charge l'assertion : il est le seul énonciateur. D'autre part, ce qui marque l'engagement épistémique incomplet, c'est le signifié exhaustif et générique des propositions, conforme au souci de préciser le cadre des rituels, et non le sémantisme de *perse*.

4.5. La troisième clause en perse

La seconde clause en *perse* introduit un cadre pour une dernière clause en *perse*, qui a deux variantes. La première, **(7)**, est au subjonctif, *persei. mersei. esu. bue / peracrei. pihaclu. pihafei*, « *perse* [= quant au fait que] ce serait justice qu'avec ce bovin remarquable comme victime-expiatoire il y ait expiation ». La seconde, **(8)**, est à l'indicatif, *perse. mers. est esu. sorsu. persondru. pihaclu. pihafi*, « *perse* [= quant au fait que] c'est justice qu'avec ce boudin de porc (?) comme victime-expiatoire il y ait expiation ».

La variante **(8)** est plus ancienne : elle correspond à une formule latine *uti tibi ius est*, « comme il est de droit pour toi », employée dans une prière du *De Agricultura* de Caton, 139 (Dumézil, 1975 : 48 ; Scheid, 2005 : 146)⁷. Les formules ombrienne et latine indiquent un engagement épistémique complet et une prise en charge par le locuteur, comme en **(1)**, **(5)** et **(6)**. La divinité, tenue par des liens contractuels, ne peut refuser l'offrande, et le locuteur a le droit d'explicitement sa certitude.

La variante au subjonctif montre un souci stylistique : elle forme un homéotéleute *perse. merse* (Untermann, 2000 : 522). Le subjonctif

⁷ La leçon à l'indicatif est sûre : cf. Goujard (1975 : 89).

renvoie peut-être aussi à un engagement épistémique incomplet : le locuteur prendrait à sa charge l'assertion comme incertaine. En ce cas, la clause marque une hypothèse : le locuteur prend à sa charge le fait qu'il est juste, c'est-à-dire efficace, de faire telle offrande à la divinité, mais il ne le donne pas comme certain.

4.6. *Bilan des trois clauses*

Dans ces douze occurrences, *perse* a été traduit en « *si* » par Buck (1928² : 265-267, 274). Vetter (1953 : 238) traduit en « *si* » les deux premières clauses de chaque passage, et en « *qua* », un marqueur de manière, la troisième clause de chaque passage. Poultney (1959 : 244, 246, 247, 262) traduit les douze occurrences en « *if* », et Ancillotti & Cerri (1996 : 299, 300, 301, 303), en « *se* ». Selon nous la seconde occurrence de chaque passage pose certainement une hypothèse, et la première, peut-être ; quant à la troisième, en (8) elle ne paraît pas poser une hypothèse, et, en (7), c'est pour des raisons stylistiques qu'est employée une forme verbale qui pose une hypothèse.

5. Conclusion

Pas plus que *quod*, *perse* n'est un marqueur d'hypothèse. Il introduit une clause qui effectue une routine {préparation} : il pose un cadre pour une autre clause, qui effectue une routine {action}. Le cadre est pris en charge par le locuteur et il n'y a pas d'autre instance énonciative que celui-ci.

Parfois, la clause en *perse* renvoie à un contenu référentiel qui est présenté par le locuteur comme effectif, avec un engagement épistémique complet. Il n'y a pas là hypothèse, même factuelle. Parfois, ce contenu référentiel n'est pas présenté comme effectif : le locuteur renvoie à un contenu référentiel incertain. En raison de l'engagement épistémique incomplet, il est possible de considérer que le contenu de ces clauses en *perse* est une hypothèse, puisque le référent exact est inconnu. Mais, comme pour *quod*, ce n'est pas le marqueur *perse* lui-même qui indique l'engagement épistémique incomplet. La prise en charge est toujours assumée par le locuteur.

En ombrien, *perse* n'est pas nécessairement situé en tête de clause : il peut être enclitique à la première forme. D'autre part, la clause en *perse* peut être reprise par un déictique discursif avant la clause {action}. Ce

déictique discursif constitue une clause {continuation}, renvoyant synthétiquement à la clause {préparation} avant la clause {action}. Ces traits semblent inconnus du latin.

Références

- ANCILLOTTI, A. & CERRI, R. (1996), *Le Tavole di Gubbio e la civiltà degli Umbri*, Perugia, Jama.
- BODELOT, C. (1996), Propositions complétives détachées en latin : dislocation gauche vs. dislocation droite, In BAMMESBERGER, A. & HEBERLEIN, F. (éds.), *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik - Proceedings of the Eighth International Colloquium on Latin Linguistics*, Heidelberg, C. Winter, 233-248.
- BUCK, C. D. (1928²), *A Grammar of Oscan and Umbrian with a Collection of Inscriptions and a Glossary*, Boston, Ginn.
- CORMINBŒUF, G. (2009), *L'Expression de l'hypothèse en français – entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, De Boeck.
- DUMÉZIL, G. (1974²), *La Religion romaine archaïque – avec un appendice sur la religion des Étrusques*, Paris, Payot.
- DUMÉZIL, G. (1975), *Fêtes romaines d'été et d'automne – suivi de dix questions romaines*, Paris, Gallimard.
- DUPRAZ, E. (2009), Stratégies de relativisation dans les langues sabelliennes, *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, n° 104, 1, 215-259.
- GARCÍA CASTILLERO, C. (2000), *La Formación del tema de presente primario osco-umbro*, Vitoria, Universidad del País Vasco.
- GOUJARD, R. (1975), édition et traduction du *De Agricultura* de Caton l' Ancien, Paris, Les Belles Lettres.
- MEISER, G. (1987), Pälignisch, Latein und Südpikenisch, *Glotta*, n° 65, 104-125.
- POULTNEY, J. W. (1959), *The Bronze Tables of Iguvium*, Baltimore, American Philological Association.
- PROSDOCIMI, A. L. (1984), *Le Tavole Iguvine*, 1, Firenze, Leo S. Olschki.
- PROSDOCIMI, A. L. (1991²), Le Religioni degli Italici, In BELLI, C., ORLANDINI, P. & PUGLIESE CARRATELLI, G. (éds.), *Italia omnium terrarum parens - la civiltà degli Enotri, Choni, Ausoni, Sanniti, Lucani, Brettii, Sicani, Siculi, Elimi*, Milano, Garzanti-Scheiwiller, 475-545.
- RIX, H. (1972), Zum Ursprung des römisch-mittelitalischen Gentilnamensystems, *In Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, 1, « Von den Anfängen

- Roms bis zum Ausgang der Republik », 2, Berlin - New York, Walter De Gruyter, 700-758.
- RIX, H. (1985), Descriptions de rituels en étrusque et en itaïque, In QUATTORDIO MORESCHINI, A. (éd.), *L'Etrusco e le lingue dell'Italia antica – atti del convegno della Società Italiana di Glottologia – Pisa, 8 e 9 dicembre 1984*, Pisa, Giardini, 21-37.
- RIX, H. (1998), Eine neue frühsabellische Inschrift und der altitalische Präventiv, *Historische Sprachforschung*, n° 111, 247-269.
- RIX, H. (2000), Oskisch *brateis bratom*, latinisch *grates*, In HINTZE, A. & TICHY, E. (éds.), *Anusantatyai - Festschrift für Johanna Narten zum 70. Geburtstag*, Dettelbach, J. H. Röhl, 207-229.
- ROSÉN, H. (1989), General Subordinators and Sentence Complements, In CALBOLI, G. (éd.), *Subordination and Other Topics in Latin*, Amsterdam - Philadelphia, J. Benjamins, 197-217.
- SCHEID, J. (2005), *Quand Faire, c'est croire - les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier.
- SERBAT, G. (2003), Les Complétives en *quod*, In BODELOT, C. (éd.), *Grammaire fondamentale du latin*, 10, « Les Propositions complétives en latin », Louvain - Paris - Dudley (Ma), Peeters, 528-753.
- UNTERMANN, J. (2000), *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg, C. Winter.
- VETTER, E. (1953), *Handbuch der italischen Dialekte, I. Band, Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg, C. Winter.
- WEISS, M. (2010), *Language and Ritual in Sabellian Italy – The Ritual Complex of the Third and Fourth Tabulae Iguvinae*, Leiden - Boston, Brill.

Le volume *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants* rassemble vingt-huit articles présentant des regards croisés sur cette catégorie grammaticale. Les langues étudiées sont très diverses, avec des représentants de plusieurs des grandes familles mondiales : sémitique, basque, malgache, japonais, et, dans la famille indo-européenne, des langues des classes hellénique, italique, germanique et slave. Les approches proposées varient sur l'axe temporel, avec des études en synchronie sur des langues modernes ou anciennes, et des études se concentrant sur des aspects diachroniques ; elles varient aussi sur l'axe des méthodes, avec des études « qualitatives » ou « quantitatives », sur des corpus construits ou relevés. Enfin, la diversité des questions posées, non seulement dans les dimensions morphologique, syntaxique et sémantique qui donnent son titre au volume, mais aussi dans les dimensions pragmatique et stylistique, contribue à dresser un tableau des subordonnants à la fois large, par la pluridisciplinarité dans le champ de la linguistique, et spécifique, par la spécialisation de chaque étude.

MORPHOLOGIE,
SYNTAXE
ET SÉMANTIQUE
DES
SUBORDONNANTS



Presses Universitaires Blaise Pascal

29 €

ISBN : 978-2-84516-525-0



9 782845 165250